

ATTENTION !!! : Date limite de  
réception des inscriptions

**15 décembre 2024** dans la  
limite des places disponibles

Annexe 01/2025

**FORMATION DES  
GUIDES-ANIMATEURS DE  
RANDONNEE PEDESTRE**

## FORMULAIRE D'INSCRIPTION À LA SESSION 2025

*Merci de remplir complètement et lisiblement toutes les rubriques*

NOM : ..... PRÉNOM : ..... F/M : .....

ADRESSE : .....

..... N° CV : ..... / .....

Téléphone : ..... Courriel : .....

Né(e) le ..... à ..... Profession : .....

Si en retraite, métier exercé auparavant : .....

Association Club Vosgien : .....

NOM et Prénom du Président : .....

Personne à prévenir en cas d'accident

NOM : ..... PRÉNOM : .....

ADRESSE : .....

.....

Téléphone : ..... Courriel : .....

Pour le pré-stage de St-Dié, je choisis une date ci-dessous. Je mentionne un 2<sup>nd</sup> choix qui me conviendrait également (au cas où le premier pré-stage choisi serait surchargé)

Je choisis une date de pré-stage

Je mentionne un second choix

A1 : du jeudi 20 au vendredi 21 mars 2025

A2 : du jeudi 20 au vendredi 21 mars 2025

B1 : du samedi 22 au dimanche 23 mars 2025

B2 : du samedi 22 au dimanche 23 mars 2025

C1 : du lundi 24 au mardi 25 mars 2025

C2 : du lundi 24 au mardi 25 mars 2025

Pour la « rando exercices », je choisis une date ci-dessous. Je mentionne un 2<sup>nd</sup> choix qui me conviendrait également (au cas où la première rando choisie serait surchargée)

Je choisis une date de rando

Je mentionne un second choix

X1 : samedi 26 avril 2025 à Pfaffenheim (68)

X2 : samedi 26 avril 2025 à Pfaffenheim (68)

Y1 : dimanche 27 avril 2025 à Hultehouse (57)

Y2 : dimanche 27 avril 2025 à Hultehouse (57)

Z1 : lundi 28 avril 2025 au Mont Ste-Odile (67)

Z2 : lundi 28 avril 2025 au Mont Ste-Odile (67)

**Le stage a lieu du dimanche 18 mai à 13h30 au samedi 24 juin 2025 à 18h00**

## Hébergement

- Pour le pré-stage et le stage, l'hébergement a lieu à La Bolle (St-Dié) au Village de Vacances – Cap Familles dans des conditions de travail et de vie en groupe optimales. Il est donc important que les stagiaires logent sur place et profitent des infrastructures offertes sur le site. En tout état de cause, il n'est pas prévu de ristourne pour les personnes qui ne logeraient pas sur place.

- L'hébergement se fait en chambre double. Chaque chambre dispose de 2 lits séparés et d'une salle de bain. Si vous souhaitez faire chambre commune avec un(e) stagiaire merci de l'indiquer ici. Demandez à l'autre personne de le mentionner également.

Je souhaite partager la chambre avec .....(indiquez le nom de la personne)

En fonction de la disponibilité de l'hébergeur, une chambre individuelle peut être envisagée. Le supplément de 20 euros par nuit (120 € la semaine) est intégralement à la charge du stagiaire et devra être réglé avant le début du stage. (*Chèque ou virement à part à l'ordre de la Fédération du Club Vosgien.*)

Je souhaite une chambre individuelle et je réglerai le supplément avant le début du stage.

Si vous souhaitez anticiper votre arrivée et/ou retarder votre départ, merci de traiter directement avec l'hébergeur.

En s'inscrivant, le candidat certifie avoir pris connaissance des annexes suivantes ;

ANN 002 25 : La formation GARP – Pourquoi et pour qui ?

ANN 003 25 : Descriptif de la session 2025

ANN 004 25 : Certificat médical (à joindre au dossier) et au plus tard avant le 8 mars 2025

ANN 005 25 : Le règlement intérieur de la session

Je m'inscris à la formation GARP 2025 et je règle le montant de l'inscription soit 770 €

Par chèque ci-joint, à l'ordre de la Fédération du Club Vosgien

Par virement à : Fédération du Club Vosgien (joignez une copie d'écran de l'ordre de virement et mentionnez votre nom + formation GARP 2025 dans le champ de commentaire de l'ordre de virement)  
**IBAN : FR76 1470 7500 0606 1937 2793 319**      **BIC : CCBPFRPPMTZ**

Date et signature du (de la) Président(e) :  
(ou de son délégué)

Date et signature du (de la) Candidat(e) :